



numéro 65
mars 2024

Mairie de Schirrhoffen : Tél : 03 88 63 20 61
2, rue du Château Fax : 03 88 06 20 32
67240 Schirrhoffen www.schirrhoffen.fr
secretariat.mairie@schirrhoffen.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 10h à 12h30-14h à 17h
jeudi : accueil téléphonique uniquement
Mairie fermée les vendredis semaines impaires

Permanence des élus

Mme Christine HEITZ : samedi de 9h à 11h et
sur rendez-vous
Mme Gaby ZILLIOX : jeudi de 18h à 19h
M. Lionel DOLT : mardi de 18h à 19h

Une écoute pour briser le silence

Début d'année 2024, la commune d'Oberhoffen-sur-Moder a mis en place une permanence pour venir en aide aux personnes victimes de violences conjugales et intra-familiales.

Cette mission est assurée par l'association « les Foulées du sourire ».

Françoise, bénévole, couvrira le secteur d'Oberhoffen-sur-Moder et les communes voisines dont Schirrhoffen. Elle s'est présentée à la mairie pour nous informer du soutien qu'apporte l'association aux victimes pour l'orientation vers les professionnels et dispositifs existants.

Un service gratuit qui a pour objectif une véritable écoute et un suivi individuel des victimes.

Portable 06 63 83 81 51
contact@lesfouleesdusourire.com

Directrice de publication :

Christine HEITZ

Comité de rédaction :

Daniel GENTNER, Gaby ZILLIOX, Huguette HAASSER, Perrine DELVART, Florentine SCHNEIDER, Jacky HEINTZ

À ne pas manquer...

27 mars 17h30 à 18h30

Distribution de bioseaux et composteurs sur
présentation carte de déchetteries

Salle des fêtes

2 au 4 avril

Travaux de pose d'enrobés

Rue Principale

11, 12, 13, 17, 18, 19, 20 avril 20h00
14 et 21 avril 14h00

Théâtre des 2 Haches
D'Elsasser sen, schiens D'Beschte

E.S.C.
Schirrhein

Le mot de Madame la Maire



L'année 2024 a démarré très activement. La campagne de recensement a eu lieu du 18 janvier au 24 février. Je vous remercie tous pour votre participation et votre collaboration avec les agents recenseurs de la commune. Nous avons atteint l'excellent taux de réponse de 100 % dont 80 % de dossiers renseignés en ligne. Nous vous communiquerons les statistiques de la commune dès validation des résultats par l'INSEE. Autre évènement important : l'année 2024 est une année électorale. En effet le 9 juin prochain vous êtes tous appelés à élire les eurodéputés.

Je fais appel à votre responsabilité citoyenne pour vous mobiliser et venir nombreux pour déposer votre bulletin dans les urnes. Votre bulletin de vote aura un enjeu national et un enjeu européen.

Face à tous les risques qui menacent l'Europe, il est crucial d'être solidaires et unis pour construire une politique européenne garantissant la paix sur le Vieux Continent.

Je vous invite à faire les démarches nécessaires pour vous inscrire sur les listes électorales.

La longue procédure de location des baux de chasse engagée en 2023 a été clôturée. Depuis février nous avons reconduit un nouveau contrat de gré à gré pour 9 ans avec le locataire en place. Il va poursuivre l'objectif de maintenir l'équilibre des gibiers et d'éviter des dégâts agricoles surtout causés par les sangliers.

Les travaux concernant l'exercice budgétaire 2024 sont en cours avec un mot d'ordre : la sobriété.

Le conseil municipal délibérera en avril sur ce point. Notre projet d'espace santé progresse. Nous avons lancé fin 2023 une consultation de cabinets d'architectes. Après un retour de 11 candidatures la commission des travaux s'est réunie pour analyser les dossiers et choisir le candidat qui collaborera avec la commune.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de Pâques et de profiter du retour du printemps.

E schenni Ostere in alle !

Christine HEITZ

➔ www.schirrhoffen.fr



Participation citoyenne : la sécurité est l'affaire de tous

Suite à une réunion publique avec la gendarmerie nationale en février 2023 les élus de Schirrhoffen ont souhaité s'engager dans le dispositif de participation citoyenne. Même si la situation est plutôt apaisée dans notre village, il est toujours possible de mieux protéger notre environnement.

Le major Olivier Domis, chef de brigade de Bischwiller assisté par le gendarme référent de Schirrhoffen, l'adjudant Schneider ont présenté le dispositif de participation citoyenne. Ce dispositif est encadré par la signature d'un protocole par le préfet, la gendarmerie et la mairie. L'objectif est de limiter voire stopper les tentatives de cambriolages en transmettant des faits qui ont attiré votre attention à des référents volontaires de la commune. Le citoyen-référent relaie sans délai ces indices au gendarme-référent.

Cette approche a le potentiel d'améliorer l'efficacité des interventions et du travail d'enquête de la Gendarmerie Nationale.

Les citoyens référents volontaires de Schirrhoffen sont :

- M. Vincent Arbogast,
- M. Logan Dollé,
- M. Frédéric Labeys

Ils communiquent avec les habitants de leur quartier en les sensibilisant et en partageant avec eux les bons réflexes de sécurité.

Leur action ne se substitue en aucun cas au travail de la gendarmerie.

L'adjoint au maire Lionel Dolt assure la coordination avec les référents et avec la gendarmerie.

En cas d'urgence (cambriolage en cours) il faudra contacter directement le 17.

Le 17 novembre 2023, M. Chipponi, sous-préfet de Haguenau-Wissembourg et le capitaine Le Potier, commandant de la gendarmerie de Haguenau se sont déplacés en mairie d'Oberhoffen-sur-Moder à la rencontre des maires d'Oberhoffen-sur-Moder et de Schirrhoffen, des élus et des citoyens référents des deux communes pour la signature du protocole. Les panneaux de « Participation citoyenne » ont été installés aux entrées du village dans le but de dissuader les éventuels cambrioleurs.



Madame C. Koessler maire d'Oberhoffen sur Moder, Monsieur C. Chipponi sous préfet de Haguenau-Wissembourg, Madame C. Heitz maire de Schirrhoffen et le capitaine Le Potier commandant de la gendarmerie de Haguenau.



Panneau Participation citoyenne à l'entrée Nord-Est du village

Premier Conseil Municipal des Jeunes

Elu pour deux ans le Conseil Municipal des Jeunes offre aux élèves de CE2 et CM1 une occasion concrète de participer à la vie de leur commune. L'objectif est de donner la parole aux jeunes citoyens, de les sensibiliser aux enjeux de la démocratie et de développer leur sens de l'intérêt général.

Cette expérience les prépare à devenir des adultes responsables et des citoyens actifs.

Les élections se sont déroulées le 14 novembre à l'école élémentaire de Schirrhein-Schirrhoffen après une campagne menée auprès de leurs camarades. Toutes les classes ont participé au vote à bulletin secret dans un bureau de vote installé spécialement pour l'occasion.

C'est Mireille Schneider, conseillère municipale de Schirrhein qui a mis ce projet sur les rails avec la collaboration de la directrice de l'école élémentaire, Blandine Schwetta.

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé de huit enfants ; la parité a été respectée : quatre jeunes de Schirrhein et quatre de Schirrhoffen.



Il s'agit de Julie Beyer, Zoé Dolt, Alyssa Dos Santos, Alexis Gumbel, Yann Heitz, Eloïse Schimmer, Jules Steinbach et Lucie Vollmar.

Lors de l'installation de la municipalité « junior » le 18 novembre à la mairie de Schirrhein, Jules Steinbach a été élu maire et Eloïse Schimmer et Alexis Gumbel, adjoints.

Nous souhaitons des échanges instructifs et la réussite pour cette belle initiative citoyenne.

Florentine Schneider, conseillère municipale de Schirrhoffen et Lionel Dolt, adjoint au maire se sont portés volontaires pour accompagner les jeunes élus dans leur mission en collaboration avec les collègues de Schirrhein.

CARITAS Infos



Qui sommes nous ?

La Fédération de Charité du Diocèse de Strasbourg a été créée en 1903 par Monseigneur Muller-Simonis pour organiser l'action caritative et sociale. Elle a été reconnue « association d'utilité publique » en 1987.

Aujourd'hui, en lien étroit avec le Secours Catholique, sa mission consiste à apporter partout où le besoin s'en fera sentir, à l'exclusion de tout particularisme national au confessionnel, tout secours, aide directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les opinions philosophiques ou religieuses des personnes accueillies.

Caritas Alsace compte 97 équipes articulées en 10 territoires et rassemblant 1830 bénévoles qui portent les projets locaux en direction des personnes fragilisées.

Le lieu d'accueil le plus proche de Schirrhoffen se situe au 5, rue du Patronage à Soufflenheim.

Une permanence y est assurée tous les mardis de 16h à 18h30.

Vous pouvez y déposer vos dons : textiles, jouets, denrées alimentaires, lunettes, livres.

Les personnes aidées sont accueillies en dehors de la permanence.

Le nombre des familles aidées est en augmentation constante (42 en 2023) elles sont accueillies sur RDV en dehors de la permanence.

L'aide alimentaire n'est pas la seule activité de l'équipe, elle assure aussi la gestion d'un vestiaire, conseille et oriente les personnes en difficultés vers les services dédiés. La participation des bénévoles aux marchés aux puces et au marché de Noël permet de financer des actions solidaires.

➔ <https://www.caritas-alsace.org>

Élections européennes du 9 juin : allons voter

Du 6 au 9 juin prochain les citoyens des 27 Etats de l'Union Européenne sont appelés aux urnes pour désigner leurs représentants au Parlement Européen.

Les électeurs français sont appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire 81 eurodéputés.

Les eurodéputés sont élus au suffrage universel direct. Ils se réunissent à Strasbourg, siège du Parlement Européen.

Leur mission est d'adopter des lois sur des thèmes prioritaires comme l'environnement, la sécurité, les droits des consommateurs, l'économie ...

Dans un monde de plus en plus complexe et instable, l'Union Européenne doit faire face à des défis qu'aucun pays de l'Union Européenne ne peut relever seul.

La guerre fait rage depuis deux ans aux frontières de l'Europe et les crises climatiques et migratoires s'accroissent.

Cette élection est cruciale, bien plus importante qu'elle ne l'a jamais été. Le vote du dimanche 9 juin vous permet d'influencer le cap à suivre pour les cinq ans à venir. Venez voter pour renforcer l'EUROPE et lui permettre d'assurer la défense des intérêts des pays membres.

Pour voter, il faut vous inscrire sur la liste électorale :

- au plus tard le mercredi 1er mai 2024, pour les inscriptions en ligne en vous rendant sur le lien suivant :
→ www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- au plus tard le vendredi 3 mai 2024, pour les inscriptions en mairie, format papier.

Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit sur la liste électorale en vous rendant sur le lien suivant :

→ www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ise

Nichoirs

Ils reviennent ! Les **oiseaux migrateurs** qui ont passé l'automne et l'hiver au **sud** reviennent au Printemps. Frédéric KLEIN, l'ouvrier communal a fabriqué des nichoirs pour les accueillir. Il les a installés dans les arbres de l'enceinte de la salle des fêtes.



Naissances

15/11/2023

Lou KRAEMER 9, rue du Balbuzard

19/12/2023

Valentina SOARES 15, rue de Sessenheim

27/12/2023

Noé FAGUE 10, rue de l'Aigle



État civil

Décès

20/12/2023

Erna HEISSERER

21, rue Principale

09/01/2024

Robert KLEINMANN

1, rue des Huttes

25/01/2024

Jean-Marie SCHOTT

11, rue du Château

12/02/2024

Joseph FOHR

3, rue des Romains

Grands anniversaires

80 ans : BUCHS Joséphine

26 rue de Sessenheim

née le 2/1/1944



Collecte de pneus

Une collecte de pneus, réservée uniquement aux particuliers, aura lieu dans les sept déchèteries du 18 mars au 20 avril 2024 dans la limite de 4 pneus par foyer sur la durée de l'opération. (pneus VL déjantés)



Collecte des encombrants : nouveau service de rendez-vous en ligne

La Communauté d'Agglomération de Haguenau met en place un service gratuit de collecte des encombrants une fois par mois. Ce service concerne les encombrants ne pouvant être amenés à la déchèterie par une personne seule dans le coffre d'une voiture, dans la limite de 50 kg, 2m3 et 4m de long.



→ www.agglo-haguenau.fr/habiter/dechets/les-collectes

Collecte des biodéchets

Depuis le 1er janvier 2024, toutes les collectivités doivent proposer à leurs administrés des solutions pour valoriser la totalité des biodéchets :

- peuvent être mis au compost les restes alimentaires végétaux, épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, sachets de thé, les restes de repas tels que pain, pâtes, céréales, légumes cuits, laitages, croûtes de fromage...
- ne peuvent pas être mis au compost, car risques d'attirer les nuisibles : viande et poisson (crus ou cuits), de même que les os, coquilles de moules et d'huîtres, qui ne se désintègrent pas au compostage.

Pour valoriser cette dernière catégorie de déchets, la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) fournit gratuitement à chaque foyer un bio-seau et 100 sacs en papier Kraft, sur présentation de la carte d'accès

aux déchèteries au service des ordures ménagères, 9, chemin du gaz à Haguenau, tél. 03 88 73 71 72.

Pour les personnes qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas se déplacer à Haguenau, le service des ordures ménagères viendra dans notre village pour distribuer ce matériel à tous ceux qui ne l'ont pas déjà obtenu, toujours sur présentation du badge déchèterie, le mercredi 27 mars : de 17h30 à 18h30, à la salle des fêtes de Schirrhoffen

Ce sera également l'occasion de poser vos questions pour en apprendre plus sur le compostage, et de vous procurer un composteur en bois à monter soi-même au tarif préférentiel de 10 € : trois formats vous seront proposés : 350, 660 ou 1000 litres.

Les sachets contenant les bio-déchets devront être déposés en points d'apport volontaire : des bennes se

trouvent depuis début janvier aux abords de toutes les déchèteries, à l'entrée des sites, et sont accessibles avec le badge. A partir du mois d'avril, la CAH installera des points d'apport volontaire dans les différentes communes, celui de Schirrhoffen sera situé dans la 1ère tranche du lotissement les Crécerelles à proximité du n° 29 rue du Faucon. Les bennes seront vidées deux fois par semaine, lavées une fois sur deux, et leur contenu sera transféré à Strasbourg pour y être traité.



Mission Archivage du Centre de Gestion du Bas-Rhin

Par délibération du 28 septembre 2021 le conseil municipal a décidé de confier une mission d'archivage au Centre de Gestion.

Le CDG du Bas-Rhin propose aux communes un accompagnement, afin de trier, de classer et d'éliminer les documents inutiles dans le respect d'un cadre législatif et réglementaire, sous couvert du visa délivré par les archives départementales.

Grâce à une équipe d'archivistes itinérants qualifiées et expérimentées, ce travail a été accompli sur plusieurs mois dans nos locaux.

L'équipe a également procédé au récolement et au classement des archives selon la nomenclature en vigueur. A la fin de l'opération la secrétaire de mairie a suivi une formation sur l'entretien, la gestion et l'évolution du classement.



Déclaration de l'impôt sur les revenus 2024 : une aide à votre disposition

Vous avez des questions sur le remplissage de votre déclaration d'impôt sur les revenus ?

Un expert-comptable à vos côtés GRATUITEMENT pour vous aider à remplir votre déclaration d'impôt. Permanence à la mairie les :

- Vendredi 26 avril 2024 – 14h – 17H
- Samedi 18 mai 2024 – 10H -12H



Il s'agit d'une assistance au remplissage de la déclaration des revenus et non une prestation d'estimation de votre impôt. Cette assistance gratuite s'adresse aux personnes âgées ou nouvelles personnes soumises à l'impôt, hors investisseurs et placements à l'étrangers.

Dates limites de dépôt des déclarations

Les déclarants papier ont jusqu'au 20 mai 2024

Les déclarants EN LIGNE ont eux jusqu'au 6 juin 2024

NB : rappelons toutefois que la déclaration en ligne est obligatoire si votre domicile est connecté à internet.

La boucle des fous : une première édition

Ce rendez-vous sportif et carnavalesque proposé par le Comité des Fêtes de Schirrhoffen a accueilli samedi 17 février 445 compétiteurs.

La manifestation a été concoctée par Marcel Usselmann, Président du FCJA Bischwiller Athlétisme. Son expérience de l'organisation de courses en pleine nature a contribué à la réussite de cette première édition.

Une marche de 5 km, des courses pour enfants, jeunes et l'épreuve reine du 10 km ont drainé un public nombreux et coloré. Les concurrents ont troqué leur tenue sportive contre des costumes de carnaval pour cette occasion. L'ambiance était décontractée et festive.

Un jury local a sélectionné les plus beaux déguisements. Des prix ont été remis par Michel Lorentz, conseiller de la collectivité européenne d'Alsace, les élus de Schirrhoffen et le président du Comité des Fêtes, pour récompenser les coureurs et marcheurs les plus méritants et les plus beaux costumes.

Ce coup d'essai est une réussite et appelle une nouvelle édition en 2025

➔ www.schirrhoffen.fr



Résultats :
www.performance67.com/resultats/Resultats2024/schirrhoffen_920m.pdf
www.performance67.com/resultats/Resultats2024/schirrhoffen_10km.pdf